

Le point d'ancre

VOLUME 17 / NO 4 / MARS 2015

RAPPORT 2014-2015

L'année des grands changements

Alain Chalifour

Professeur au Département de mathématiques et d'informatique, président intérimaire et vice-président aux relations de travail



Ces années au SPPUQTR ont été principalement ponctuées de deux négociations dont une (2007-2008) qui fût conflictuelle, soit celle où le corps professoral avait voté un mandat de grève et une seconde, plus raisonnable, axée sur un travail d'amélioration de notre convention collective et de la protection des droits acquis des professeurs, cela dans une atmosphère de respect des individus et de recherche consensus.

Chaque année, le Syndicat se dote d'un plan d'action qui lui permet d'établir ses priorités d'intervention. Le Syndicat est toutefois conscient qu'il n'est pas toujours maître de son agenda. Il joue souvent au pompier et va, peu importe le plan d'action, là où il y a des feux à éteindre.

Nous n'avions pas prévu, en août 2014, que le président en poste depuis 2011-2012 démissionnerait avant la fin de son mandat. Nous n'avions pas plus imaginé devoir procéder à l'élection de cinq des sept postes d'officier au comité exécutif.

Après douze années d'engagement au sein du SPPUQTR, et ce, à titre de secrétaire pendant une année, de vice-président aux affaires syndicales une autre année et finalement à titre de vice-président aux relations de travail pendant 10 ans, je prends la décision de quitter le comité exécutif du syndicat et de ne pas déposer ma candidature à aucun poste aux élections du mois de mars prochain.

Lors de la négociation de 2007-2008, le statut de professeur clinicien a été introduit dans notre convention et dans la mesure du possible nous pensons avoir apporté des améliorations dans la seconde négociation de 2012-2013 et avoir réussi à préciser la définition afin d'éviter une interprétation erronée de cette fonction professorale. Lors de la dernière négociation, comme ce fût le cas en 2007-2008, nous avons pu éviter l'introduction, par une modification d'une clause de la convention, d'une possible tâche d'enseignement de plus de douze crédits pour les professeurs non cliniciens. Il n'est pas dit que l'Université ne reviendra pas sur ce dossier lors de la prochaine négociation. À cet égard, le prochain comité exécutif et le corps professoral devront être vigilants. Actuellement, certaines tentatives des directions des universités, incluant la nôtre, visent à accroître la tâche d'enseignement des professeurs, soit par des propositions aux tables de négociation d'augmenter le nombre de crédits d'enseignement, soit par une modulation de la reconnaissance de certaines activités d'enseignement. À l'appui de ces demandes, on trouve des considérations financières, rarement une réflexion académique.

Je maintiendrai toujours qu'un professeur d'université a le devoir d'être à la fois un enseignant et un chercheur, car telle est la mission universitaire. L'espace à la création, ainsi qu'un appui qui dépasse le discours, sont nécessaires, tant de la part de notre institution que des gouvernements. Le développement et la transmission des connaissances sont au cœur de cette mission.

Il peut apparaître surprenant que mon départ concorde avec les événements actuels, soit une attention particulière des médias sur des événements en lien avec le climat universitaire, les coupes obscures de nos gouvernements qui ont un impact sur notre université et sur notre société, une négociation de notre convention prévue au printemps 2017 et une négociation indépendante des salaires pour l'année 2016-2017 prévue au printemps 2016.

Après mûre réflexion, j'ai pris la décision de recentrer ma carrière sur mes enseignements et ma recherche. On peut donc qualifier les raisons de ce départ comme étant personnelles. Les membres du comité exécutif avaient pour objectif d'encourager la venue d'une relève au syndicat. Cette relève verra le jour lors des élections à l'assemblée générale de mars et l'ensemble du corps professoral aura alors la responsabilité de faire les choix qui conviennent, et de façon éclairée, afin que les élus puissent cheminer harmonieusement avec les défis auxquels ils auront à faire face dans le contexte actuel.

Les professeurs Yvan Leroux, vice-président aux affaires syndicales et Ghyslain Parent, secrétaire, ont également annoncé qu'ils ne sollicitaient pas de renouvellement de mandat. Le professeur Ismaïl Biskri a signalé qu'il ne sollicitait pas de renouvellement de mandat à titre de vice-président aux affaires universitaires. Cinq des sept postes d'officier du comité exécutif du Syndicat devront donc être comblés lors de la prochaine assemblée générale du Syndicat. Les postes à la vice-présidence aux services à la collectivité et la trésorerie, occupés respectivement par les professeurs Diane Saint-Laurent et Sylvain Beaudry, ne sont pas à combler puisque les mandats de ceux-ci se terminent en mars 2016.

Compressions budgétaires

Malgré cette situation, le Syndicat a su quand même bien jouer son rôle durant la dernière année.

Les universités québécoises ont fait et devront faire face à des compressions sans précédent. Pour l'année 2013-2014, l'UQTR a dû faire des compressions ou trouver de nouvelles sources de revenus de plus de

7 M\$ (4,3 % de ses dépenses). La Direction a sollicité le Syndicat afin d'analyser les efforts supplémentaires que les professeurs pourraient consentir dans ce contexte de coupes.

La Direction n'ayant pu ou voulu faire la démonstration d'une répartition équitable des compressions envisagées à titre d'objectifs pour tous les services à l'Université et en présenter le détail, le Syndicat l'a invitée à respecter intégralement la convention collective sur le respect du plancher d'emploi et sur le renouvellement des ordinateurs pour les professeurs. Dans ce dernier cas, le CRT syndical a déposé un grief sur le moratoire imposé sur le renouvellement des ordinateurs des professeurs.

Campus de Drummondville et colisée sur le campus trifluvien

Le Syndicat a assuré la même vigilance sur le cheminement de l'implantation du campus de Drummondville et du Centre d'excellence régional académique et sportif (CERAS).

Pour le premier, le Syndicat a acquis l'assurance qu'il faudra une gestion très serrée pour garantir que le campus de Drummondville ne grugera pas les maigres ressources financières et humaines du campus trifluvien. L'état des résultats prévisionnels, qui s'étalent jusqu'en 2036-2037, déposé au Conseil d'administration en septembre 2014 n'est déjà plus à jour considérant les conditions du bail signé avec la Ville de Drummondville et les nouvelles règles de financement des étudiants équivalent temps plein (EEETP) fixées par le ministère. De plus, la première vague d'inscriptions pour les programmes offerts à Drummondville n'est pas à la hauteur des attentes et des prévisions sur lesquelles s'appuyait le projet de développement.

Concernant le Centre d'excellence régional académique et sportif (CERAS), le Syndicat croit toujours que la construction d'un colisée de 5 000 places sur le campus représente des risques financiers beaucoup trop importants dans le contexte actuel. Le comité exécutif a convenu de tenir un sondage auprès des professeurs sur le projet. Les autres membres de l'Intersyndicale des personnels de l'UQTR (IPUQTR) soumettront également un sondage auprès des professionnels, des employés de soutien et des chargés de cours. L'Association générale des étudiants de l'UQTR (AGE) s'est aussi jointe à l'Intersyndicale dans le cadre de ce sondage.

Restructuration du régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

La présence du professeur Pierre Baillargeon à la Table de négociation sur la restructuration du régime de retraite a permis au Syndicat de bien suivre ce dossier.

Malheureusement, l'annonce par le gouvernement Couillard d'un projet de loi sur les régimes de retraite dans les universités québécoises freine actuellement les négociateurs patronaux à trouver des solutions équitables pour tous. Rappelons que l'UQ se refuse toujours à reconnaître la valeur pécuniaire des concessions proposées par les employés, dans le cadre de cette négociation, lesquelles permettraient de garantir une pleine indexation des rentes de retraite.

La représentation externe

Le Syndicat des professeurs et des professeures est membre de plusieurs organisations nationales qui travaillent à la défense des droits des professeurs :

- Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU);
- Comité intersyndical de liaison de l'Université du Québec (CLIUQ);
- Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRRAC);
- Comité du réseau des assurances collectives (CRAC);
- Comité de coordination des services juridiques.

Au cours de la dernière année, les officiers se sont impliqués activement dans ces différentes organisations afin de faire entendre la voix des professeurs de l'UQTR.

Remerciements

Je ne peux passer sous silence la qualité des personnes avec qui j'ai eu l'occasion de travailler au sein des différents exécutifs de ces douze dernières années ainsi que le professionnalisme de nos conseillers et de nos secrétaires. Je les remercie de leur soutien. Je remercie aussi l'ensemble du corps professoral, plus particulièrement les délégués syndicaux, lesquels ont été généreux dans leur soutien et leur compréhension au fil de ces années.

Je tiens également à remercier mon collègue VPAS et ami, monsieur Yvan Leroux, professeur au département de psychologie. Le travail accompli par Yvan a été précieux lors des rencontres de relations de travail

ces dernières années, dans la gestion des dossiers sous notre responsabilité, et dans la préparation et le cheminement de la dernière négociation. Yvan et notre conseillère Diane Beauchemin ont été des collaborateurs éclairés, leurs appuis et leurs compétences nous ont permis de faire cheminer, le plus souvent avec un dénouement à la satisfaction du corps professoral, l'ensemble des dossiers de relations de travail.

Le professeur Leroux ne sollicitera pas de nouveaux mandats au comité exécutif lors des prochaines élections.

Élections des officiers du comité exécutif du Syndicat 2015-2016

Comme le signale le professeur Chalifour dans son rapport annuel, cinq postes d'officiers seront à pourvoir lors de l'assemblée générale :

- La présidence;
- La vice-présidence aux relations de travail;
- La vice-présidence aux affaires syndicales;
- La vice-présidence aux affaires universitaires;
- Le secrétariat.

Signalons toutefois que le professeur Ismaïl Biskri, professeur au Département de mathématiques et d'informatique n'a pas l'intention de solliciter de renouvellement de mandat à la vice-présidence aux affaires universitaires. Il occupe ce poste depuis septembre 2007.

M. Biskri a signalé qu'il déposera sa candidature à la présidence du Syndicat.

Les postes à la vice-présidence aux services à la collectivité et à la trésorerie ne sont pas à pourvoir.

LES RELATIONS DE TRAVAIL

Alain Chalifour

Professeur au Département de mathématiques et d'informatique
Vice-président aux relations de travail



Yvan Leroux

Professeur au Département de psychologie
Vice-président aux affaires syndicales



Depuis septembre 2014, notre conseillère aux relations de travail est en congé de maladie et nous attendons prestement son retour. Durant cette période, nous avons assumé ce que nous appellerions l'intendance auprès des membres du corps professoral, mais aussi une veille syndicale auprès de la direction de l'Université.

Plusieurs griefs, pour la plupart datant de plusieurs années, ont cheminé au courant de cette année, dont la gestion de trois griefs de non-renouvellement de contrat. Deux de ces griefs devraient d'ici peu être réglés et les auditions devant un arbitre débiteront en mars 2015 dans le cas du troisième grief. Un grief de harcèlement ayant été gagné par le Syndicat à la faveur d'un professeur, l'arbitre au grief a récemment rendu sa décision sur le quantum des dommages à être versés au professeur ayant subi un harcèlement. Cette décision constitue une jurisprudence dans le milieu universitaire et une partie des montants versés le sont à titre punitif pour l'Université. Ce grief a été déposé en 2005.

Le Comité des relations de travail syndical a reçu le dépôt de deux propositions de la direction concernant les lettres d'entente no 3 et no 4 de la convention collective. La lettre d'entente no 3 vise la reconnaissance de tâche des cours dits atypiques. La doyenne Catherine Parissier a déposé à la dernière rencontre de relations de travail de l'automne 2014, environ 16 mois après son entrée en fonction, une proposition à cet égard. Il apparaît clairement que l'approche de la direction est basée sur des paramètres financiers du décanat sous la direction du vice-rectorat aux études. Les membres du CRT émettront un avis, avant la fin de leur mandat, sur cette proposition. Le prochain CX syndical aura à faire cheminer ce dossier auprès de nos instances et transmettre sa position à la direction. Les membres du CRT ont dû intervenir en décembre 2014 afin de s'assurer, en informant l'ensemble des directeurs des

départements, que les règles d'annulation et la valeur de la reconnaissance des activités d'enseignement étaient celles qui prévalaient avant la signature de la dernière convention.

La lettre d'entente no 4 de la convention collective vise l'attribution des dégagements de recherche. Le doyen Sébastien Charles a déposé un projet d'entente qui essentiellement propose un statu quo sur le nombre des dégagements de recherche mais assujéti de modalités pour la distribution desdits dégagements. Les membres du CRT émettront un avis sur cette proposition avant la fin de leur mandat, afin que les futurs membres de l'exécutif puissent réagir à cette proposition de la direction. Il a été entendu que les règles qui prévalaient à ce jour sont maintenues tant qu'une entente entre les Parties soit entérinée.

Le syndicat a agi en amont, ou en réaction rapide, dans plusieurs dossiers, dont deux dossiers en lien avec la gestion de l'Université. Un premier dossier est celui de l'accès à des documents budgétaires. Le VPRT a du menacer la direction de l'Université du dépôt d'un grief afin d'obtenir l'ensemble des documents prévus à la clause 3.18 de la convention collective. Dans les suites de ces échanges, la direction a fait parvenir au Syndicat l'ensemble de ces documents.

Un second dossier est celui des coupes supplémentaires dans les budgets départementaux (février 2015) qui ont affecté les Fonds départementaux de la recherche (Annexe C), en plus des fonds de démarrage des nouveaux professeurs, cela sans que le Syndicat en soit informé afin d'en vérifier le bien-fondé. Ces fonds sont couverts par la convention collective. Dès que le Syndicat a pris connaissance de ces compressions, le VPRT du Syndicat a acheminé un courriel à la vice-rectrice afin que ces fonds soient rétablis à défaut de quoi un grief serait déposé. La vice-rectrice ainsi que le VRRH, ont adressé une correspondance au Syndicat confirmant que les fonds visés seraient rétablis à leur niveau antérieur aux coupes.

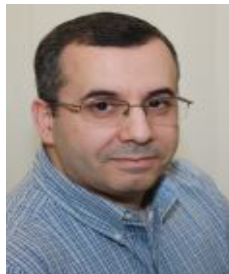
Plusieurs dossiers n'ont pu malheureusement être complétés étant donné l'absence de notre conseillère et le cumul des tâches de VPRT et de président par intérim de l'actuel VPRT. Il nous suffit de citer la mise en place d'une politique syndicale de gestion des cas de harcèlement faisant intervenir des professeurs. Plusieurs autres dossiers retiennent notre attention en relations de travail. Par exemple, le rôle des administrateurs délégués dans les départements, la mobilité et la préséance des professeurs en place lorsque des postes de professeurs sont affichés dans

les sites hors campus principal de Trois-Rivières, les droits et les pouvoirs respectifs des comités de programme et des assemblées départementales dans les suites de la fermeture des Familles, des postes de vice-doyens et des modules. D'ailleurs, la lettre d'entente no 1 de la convention collective prévoit que les pouvoirs des comités de programme sont ceux des modules et ceux de l'Assemblée départementale sont ceux du vice-doyen tant que les Parties n'en décideront pas autrement.

LES AFFAIRES UNIVERSITAIRES

Ismail Biskri

Professeur au Département de mathématiques et informatique
Vice-président aux affaires universitaires



Durant l'année 2014-2015, entre avril et mars, le conseil d'administration de l'UQTR s'est réuni à dix reprises, le comité exécutif à quinze et la commission des études à neuf occasions. Pour chacune de ces réunions, le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat fait une analyse des documents déposés et discute avec les professeurs, les chargés de cours et les étudiants qui y siègent des principaux dossiers.

Les principaux dossiers universitaires de l'année 2014-2015

Au cours des derniers mois, les instances universitaires ont été saisies, en plus des dossiers routiniers, de plusieurs questions importantes :

- L'offre de cours en anglais à l'UQTR;
- La procédure de nomination des directions de département;
- Le Centre d'excellence régional académique et sportif (CERAS);
- L'impact des compressions budgétaires sur l'enseignement et la recherche.

Comité des affaires universitaires

Au cours de la dernière année, le comité des affaires universitaires (CAU) du Syndicat s'est également réuni afin de discuter des dossiers suivants :

- Étudiants en situation de handicap;
- Rôles et responsabilités des comités de programme;

- La politique d'absence des enseignants;
- Les difficultés des professeurs avec les services des finances et de l'approvisionnement.

Le CAU est composé des professeurs Diane St-Laurent, Département de psychologie, membre de la commission des études, Sylvain Beaudry, directeur de programme, Département des sciences comptables, Adel-Omar Dahmane du Département de génie électrique et de génie informatique, Christian Linard du Département de chiropratique et membre du conseil d'administration de l'UQTR et Denis Auger, directeur du Département d'études en loisir, culture et tourisme.

Comité de promotion

Le CAU a poursuivi son appui aux professeurs qui souhaitent obtenir l'agrégation ou la titularisation en organisant un dîner-conférence sur le sujet et en offrant un service-conseil pour la préparation des demandes. Le professeur Ghyslain Parent, qui a plus de douze ans de participation au comité de promotion, agit à titre de conseiller auprès des professeurs.

Remerciements

En terminant, je souhaiterais remercier chaleureusement tous mes collègues qui siègent au conseil d'administration, à la commission des études et aux différents comités universitaires pour leur implication et leur dévouement. La plupart assistent assidûment à nos dîners préparatoires et leur contribution aux discussions est toujours pertinente et enrichissante.

Il faut être tous reconnaissants à ces professeurs d'accepter cet ajout à leurs tâches régulières, déjà très lourdes, et ce, dans le but de participer au processus décisionnel de notre institution en matière d'enseignement et de recherche.

Représentant des professeurs aux instances de l'UQTR en 2014-2015

Commission des études

Denis Auger, Département d'études en loisir, culture et tourisme

Monique Cadrin, Département de biologie médicale

Alain Goupil, Département de mathématiques et d'informatique

France Joyal, Département de philosophie et des arts

Benoît Lavigne, Département des sciences comptables

Diane St-Laurent, Département de psychologie

Liette St-Pierre, Département des sciences infirmières

Conseil d'administration

Éliane Moreau, Département des sciences de la gestion

Sylvain Beaudry, Département des sciences comptables (démissionnaire)

Louis Marchildon, Département de chimie, biochimie et physique

Comité de promotion

Carole Lavoie, Département de biologie médicale

Ghyslain Parent, Département des sciences de l'éducation

Dominique Lorrain, Département de psychologie de l'Université de Sherbrooke.

Promotion des professeurs et des professeures en 2014

Professeurs titulaires

- Pierre Baillargeon, Département de psychoéducation
- Simon Barnabé, Département de chimie, biochimie et physique
- Nicolas Boivin, Département des sciences comptables
- Pierre B. Boucher, Département de chiropratique
- Claude Fernet, Département des sciences de la gestion
- Branka Kopecki, Département de philosophie et des arts
- Frédéric Langlois, Département de psychologie
- Christine Lebel, Département des sciences de l'éducation
- Richard Pépin, Département des sciences de la gestion
- Ghislain Samson, Département des sciences de l'éducation
- Étienne St-Jean, Département des sciences de la gestion

Croisière des nouveaux professeurs sur le fleuve Saint-Laurent Août 2014



Cocktail reconnaissance pour les professeurs qui se sont démarqués en 2014 Janvier 2015



Excursion en kayak sur la rivière Saint-Maurice Septembre 2014



LES SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

Diane Saint-Laurent

Professeure au
Département des sciences de
l'environnement
Vice-présidente aux services à la
collectivité



La vice-présidence aux services à la collectivité s'intéresse aux activités sociales et de formation offertes par le Syndicat aux professeurs. Le comité des services à la collectivité (CSC) est aussi responsable de l'application de la politique d'attribution des dons, de la remise des bourses d'études aux étudiants de l'UQTR, de l'attribution du prix d'engagement syndical et des interventions menées auprès des professeurs (mariages, décès, naissances, maladies, etc.).

Bourses d'études

Chaque année, le Syndicat remet 13 500 \$ en bourses d'études aux étudiants de l'UQTR. Les bourses sont surtout attribuées à des étudiants qui affichent un profil particulier : retour aux études après plusieurs années sur le marché du travail, étudiants ayant la charge d'un enfant, étudiants affichant un handicap, etc. En 2010, le Syndicat a signé une entente de cinq ans avec la Fondation de l'UQTR afin que ses bourses d'études soient versées via la Fondation. Au cours des prochaines années, nous souhaitons participer plus activement à la sélection des étudiants boursiers de l'UQTR.

Pour une seizième année, le CSC a également remis des bourses d'encouragement à la poursuite des études de 200 \$ à cinq élèves d'écoles secondaires des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les bourses sont distribuées dans chacune des écoles sélectionnées lors des galas Méritas clôturant la fin de l'année scolaire. Des centaines d'élèves et de parents peuvent ainsi constater la générosité et l'implication des professeurs de l'UQTR. En 2014, les écoles récipiendaires des bourses furent :

- École Jean-Nicolet;
- École secondaire des Chutes;
- École secondaire Paul-le-Jeune;
- École Des Pionniers;
- Polyvalente le Boisé.

Activités sociales

En 2014-2015, le CSC a convié les professeurs, actifs et retraités, au dîner de la rentrée (méchoui) et à un 5 à 7 soulignant la contribution des professeurs qui se sont démarqués durant l'année : titularisation, permanence, obtention du doctorat, récipiendaire d'une subvention de recherche externe, etc. Un souper thématique marocain a également eu lieu en novembre et un deuxième est prévu pour le 27 mars prochain. Une sortie en kayak a aussi été organisée sur la rivière Saint-Maurice, en automne 2014, regroupant près d'une quinzaine de professeurs de l'UQTR. Durant l'année, des dîners-conférences sur la laïcité et la sécularité au Québec et sur les étudiants en situation de handicap dans les universités québécoises ont été organisés.

Nouveaux professeurs

Chaque année, le CSC organise une série d'activités d'accueil pour les nouveaux professeurs. Pour 2014, il s'agissait d'une croisière sur le fleuve Saint-Laurent d'une durée de plus de deux heures. Les nouveaux professeurs sont également invités à un dîner rencontre avec les membres du comité exécutif afin d'échanger sur leur intégration à leur département et à l'UQTR. Enfin, les nouveaux arrivants sont invités gracieusement aux soupers thématiques.

Remerciements

En terminant, je souhaiterais remercier les professeurs actifs et retraités qui siègent au comité. Un merci plus particulier au professeur retraité Serge Dulac qui a été membre du comité pendant plus de vingt années et qui a quitté en 2014.

Membres du comité des services à la collectivité

Denis Auger, Département d'études en loisir, culture et tourisme
Andrée-Claire Brochu, professeure retraitée
Michel Cyr, Département de biologie médicale
Emmanuel Habimana, Département de psychologie
Ram Lakshmanan, professeur retraité
Hélène Désaulniers, Département de mathématiques et d'informatique
Claude Genest, professeur retraité représentant de l'Association des professeurs retraités
Diane St-Laurent, Département de psychologie

LA TRÉSORERIE

Sylvain Beaudry

Professeur au
Département des sciences
comptables, trésorier



L'année financière du Syndicat s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Depuis la refonte des statuts, le comité exécutif dépose à l'assemblée générale statutaire de mars les prévisions des revenus et des dépenses de l'année suivante et, si nécessaire, un budget révisé à l'assemblée statutaire de septembre.

Résultats financiers 2014-2015

L'année financière 2014-2015 se termine le 31 mars prochain. Nous ne disposons pas encore des résultats complets. L'année devrait toutefois se terminer avec un surplus plus élevé que prévu considérant les bons rendements des marchés et l'absence, à la suite d'un accident, de la conseillère aux relations de travail pour une partie de l'année. On se rappellera que le Syndicat a déposé en septembre 2013 un budget révisé prévoyant une baisse de la cotisation syndicale (de 2,5 à 1,5 %) et une réduction des dépenses pour le restant de l'année. Lors de l'assemblée générale de septembre 2014, les professeurs ont aussi accepté le principe voulant que les revenus de cotisation et les revenus fixes du fonds de défense professionnel doivent obligatoirement couvrir les coûts de fonctionnement du Syndicat.

Budget 2015-2016

Le prochain budget 2015-2016 prévoit des produits de 720 000 M\$ en hausse de 2,9 % comparativement au budget 2014-2015. Ces revenus sont conditionnés par le maintien d'un taux de cotisation syndicale de 1,5 % pour les douze prochains mois.

Les charges de la prochaine année sont prévues à 700 000 \$, en hausse de 2,9 %.

Le budget 2015-2016 prévoit donc un surplus de 20 000 \$ qui sera intégralement versé au fonds de défense professionnel.

Comité d'études sur le fonds de défense professionnel (CEFDP)

Le trésorier préside le CEFDP qui se réunit, chaque année, avec les gestionnaires de fonds afin de faire le point sur les rendements, la stratégie de placement et l'application des règles de gestion et d'utilisation du fonds.

Au 30 septembre 2014, le FDP enregistrait un rendement positif, net de frais, de 10,5 %, ce qui est considéré comme très bon pour un portefeuille équilibré comme celui du Syndicat.

À cette date, le FDP atteignait une valeur marchande de 3,7 M\$ et était composé à 47 % de fonds communs d'investissement, à 43 % de placements à revenus fixes et à capital garanti et à 10 % de liquidités. Signalons que la gestion du FDP est supervisée par trois gestionnaires : Financière Banque Nationale (36,5 %), RBC Dominion valeurs mobilières (35,5 %) et Valeurs mobilières Desjardins (28 %).

Rappelons que le FDP doit permettre :

- De verser aux professeurs en grève, 100 % de leur salaire net pour une période d'au moins trente jours;
- D'indexer les sommes investies.

En terminant, je souhaiterais remercier les professeurs qui siègent au comité ainsi que la secrétaire administrative, Mme Sandra Thiffault, pour son excellent travail de gestion continue des affaires comptables.

Membres du comité d'études sur le fonds de défense professionnel

Daphné Drouin, Département des sciences comptables

Théophile Serge Nomo, Département des sciences de la gestion

Ram Lakshmanan, professeur retraité

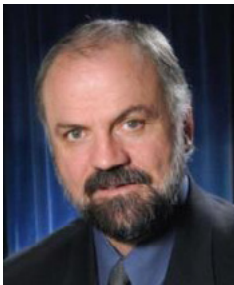
PRÉVISIONS DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'ANNÉE 2015-2016

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	31-janv-15	%	2015-2016
	Réel	Réel	Budget initial Mars 2014	Résultats		Budget initial Mars 2015
Produits prévus						
Produits provenant de la cotisation	1 049 755 \$	903 771 \$	635 000 \$	530 703 \$	83,6%	640 000 \$
Intérêts sur placements	61 694 \$	93 447 \$	60 000 \$	149 \$	0,2%	70 000 \$
(Perte) Gain sur cession/juste valeur de placement	125 064 \$	253 299 \$	5 000 \$	0 \$	0,0%	10 000 \$
Autres produits	10 500 \$	10 500 \$	0 \$	0 \$	0,0%	0 \$
	1 247 013 \$	1 261 018 \$	700 000 \$	530 851 \$	75,8%	720 000 \$
Charges prévues						
Cotisations - FQPPU	60 651 \$	62 026 \$	70 000 \$	53 027 \$	75,8%	70 000 \$
Cotisation & Participation-CIRRAC	2 512 \$	8 808 \$	10 000 \$	7 767 \$	77,7%	10 000 \$
Participation-FQPPU	1 973 \$	3 239 \$	4 000 \$	850 \$	21,3%	4 000 \$
Participation-CLIUQ	925 \$	1 635 \$	2 000 \$	612 \$	30,6%	2 000 \$
Intersyndicale des personnels de l'UQTR *	187 \$	121 \$	1 000 \$	690 \$	69,0%	1 000 \$
Personnel						
Salaires	172 060 \$	227 154 \$	240 000 \$	143 979 \$	60,0%	245 000 \$
Av. sociaux	36 754 \$	47 841 \$	55 000 \$	31 735 \$	57,7%	56 000 \$
Ajustement indemnité de départ	-6 086 \$	-2 661 \$	1 000 \$	0 \$	0,0%	0 \$
Ressources occasionnelles	50 \$	0 \$	1 000 \$	0 \$	0,0%	1 000 \$
Frais juridiques et arbitrage	36 628 \$	24 231 \$	60 000 \$	3 230 \$	5,4%	60 000 \$
Honoraires et remboursement de dépenses juridiques	101 728 \$	105 526 \$	115 000 \$	105 182 \$	91,5%	120 000 \$
Papeterie, imprimé et fourniture de bureau	9 744 \$	12 022 \$	11 000 \$	7 268 \$	66,1%	12 000 \$
Communications (postes-messagerie et téléphonie)	2 131 \$	1 266 \$	2 000 \$	793 \$	39,7%	2 000 \$
Bourses d'études (Annexe 1)	13 565 \$	13 580 \$	15 000 \$	14 598 \$	97,3%	15 000 \$
Publicité & promotion	0 \$	0 \$	500 \$	0 \$	0,0%	500 \$
Frais de fonctionnement						
Comité exécutif (frais réunion et bilan et plan actic	6 706 \$	5 473 \$	7 000 \$	4 458 \$	63,7%	7 500 \$
Conseil syndical et assemblée générale	5 066 \$	7 703 \$	7 000 \$	2 872 \$	41,0%	8 000 \$
Formation (membres et personnels)	1 812 \$	2 083 \$	2 000 \$	2 158 \$	107,9%	2 500 \$
Comité des négociations et d'action syndicale	1 815 \$	331 \$	500 \$	0 \$	0,0%	1 000 \$
Comité des serv. à la collectivité (Annexe 2)	15 962 \$	23 741 \$	22 500 \$	15 448 \$	68,7%	23 500 \$
Comité des affaires universitaires	2 799 \$	3 344 \$	3 500 \$	3 639 \$	104,0%	4 000 \$
Comité des relations de travail	1 112 \$	1 888 \$	2 500 \$	227 \$	9,1%	2 000 \$
Honoraires professionnels (courtiers et auditeurs)	26 391 \$	34 249 \$	25 000 \$	7 235 \$	28,9%	35 000 \$
Amortissement des immobilisations	3 316 \$	3 247 \$	2 500 \$	0 \$	0,0%	3 000 \$
Prises de retraite	1 441 \$	7 263 \$	10 000 \$	0 \$	0,0%	4 000 \$
Assurances	3 837 \$	3 866 \$	5 000 \$	3 247 \$	64,9%	4 500 \$
Projets spéciaux (Annexe 3)	4 685 \$	1 557 \$	4 000 \$	0 \$	0,0%	5 500 \$
Divers et imprévus	578 \$	524 \$	1 000 \$	773 \$	77,3%	1 000 \$
	508 343 \$	600 059 \$	680 000 \$	409 789 \$		700 000 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	738 670 \$	660 959 \$	20 000 \$	121 062 \$		20 000 \$

LE SECRÉTARIAT

Ghyslain Parent

Professeur au
Département des sciences de
l'éducation, secrétaire



Les statuts du Syndicat prévoient que le secrétaire est responsable de la gestion des archives, de la politique de communication et de l'encadrement du personnel en collaboration avec la présidence. Le secrétaire anime également les réunions du conseil syndical et les assemblées générales.

Réunions des instances

Mentionnons qu'au cours de la dernière année (avril 2014 à mars 2015), le comité exécutif du SPPUQTR s'est formellement réuni à dix (10) occasions, le conseil syndical a tenu six (6) rencontres et qu'il y eu quatre (4) assemblées générales, deux du Syndicat et deux des professeurs.

Souper thématique marocain
Novembre 2014



Révision des règles de fonctionnement

Au cours de la dernière année, le secrétariat a supervisé la révision des règles de fonctionnement suivantes :

- Règle 2 régissant gestion des dépenses imprévues au budget initial;
- Règle 6 régissant l'attribution des dégagements d'enseignement;
- Règle 7 régissant les interventions auprès des membres;
- Règle 8 régissant l'utilisation du fonds de défense professionnel (FDP);
- Règle 9 régissant la gestion des moyens de communication;
- Règle 10 régissant l'attribution d'un prêt financier à un membre dont le traitement a été suspendu;
- Règle 12 régissant la désignation des représentants syndicaux.

Le Point d'ancre

Le secrétaire supervise également la publication du bulletin *Le Point d'ancre* dont trois numéros furent publiés durant la dernière année. *Le Point d'ancre* est expédié aux directions de service de l'UQTR, à l'ensemble des syndicats et associations de professeurs d'université du Québec et aux médias d'information régionaux.

Remise des bourses d'études du Syndicat
Janvier 2015



Le méchoui de la rentrée
Septembre 2014





**141^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SPPUQTR
JEUDI 26 MARS 2015 À 12 H
LOCAL 1012 NÉRÉE-BEAUCHEMIN**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum
2. Désignation d'un président d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux de la 140^e assemblée générale tenue le 25 septembre 2014.
5. Rapports annuels des officiers (Dépôt)
6. Affaires budgétaires :
 - a. Taux de cotisation syndicale pour l'année 2015-2016
 - b. Prévisions des revenus et des dépenses pour l'année 2015-2016
7. Élection des officiers au comité exécutif du SPPUQTR :
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence aux relations de travail
 - c. Vice-présidence aux affaires syndicales
 - d. Vice-présidence aux affaires universitaires
 - e. Secrétaire
8. Élection au comité de promotion :
 - a. Un professeur à titre de représentant officiel
 - i. Secteur des sciences pures et des sciences de la santé
 - b. Un représentant à titre de substitut :
 - i. Secteur des sciences humaines et sciences sociales
9. Affaires nouvelles
10. Ajournement de l'assemblée jusqu'à la fin de la période de votation
11. Résultats des élections
12. Levée de l'assemblée

Ghyslain Parent
Secrétaire
SPPUQTR



Officiers du Syndicat des professeurs et des professeures pour 2014-2015

Président (libre)

M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail

M. Yvan Leroux, deuxième vice-président aux affaires syndicales

M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires

Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité

M. Ghyslain Parent, secrétaire

M. Sylvain Beaudry, trésorier

LE PERSONNEL DU SPPUQTR

DIANE BEAUCHEMIN

Conseillère en relations de travail

Bureau 1117, pavillon Ringuet. Poste interne 2387

ALAIN GAMELIN

Conseiller aux affaires universitaires

Bureau 1113, pavillon Ringuet. Poste interne 2389

SANDRA THIFFAULT

Secrétaire administrative

Bureau 1115, pavillon Ringuet. Poste interne 2388

SPPUQTR

3351, boul. des Forges C.P. 500 • Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7

Téléphone 819.376.5041 • Télécopieur 819.376.5209

Courriel : syndicat.proesseurs@uqtr.ca

www.sppuqtr.ca

Le *point d'ancre*
est publié par le comité exécutif
du SPPUQTR



**Syndicat des professeurs
et des professeures**
Université du Québec à Trois-Rivières

Le LOGO du Syndicat des professeurs et des professeures regroupe trois niveaux de signification : le livre ouvert sur la connaissance, l'arbre en croissance et les mains ouvertes vers les étudiants et la société québécoise.